



11465/21

(OR. en)

PRESSE 24
PR CO 24

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3811^e session du Conseil

Justice et affaires intérieures

Bruxelles, le 31 août 2021

Président **Aleš Hojs**
Ministre de l'intérieur de la Slovénie

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Situation en Afghanistan..... 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Situation en Afghanistan

Les ministres de l'intérieur se sont réunis pour discuter de l'évolution de la situation en Afghanistan, plus particulièrement en ce qui concerne les implications potentielles dans les domaines de la protection internationale, de la migration et de la sécurité. Le Conseil a adopté une déclaration à ce sujet.

Déclaration concernant la situation en Afghanistan

Dans cette déclaration, les ministres ont souligné que l'évacuation des citoyens de l'UE et, dans la mesure du possible, des ressortissants afghans qui ont coopéré avec l'UE et ses États membres, ainsi que de leurs familles, a été menée en priorité et se poursuivra.

Dans l'immédiat, l'UE continuera de coordonner avec ses partenaires internationaux, en particulier les Nations unies et ses agences, la stabilisation de la région et de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux populations vulnérables. Par ailleurs, l'UE s'impliquera et renforcera son soutien aux pays tiers, en particulier aux pays voisins et de transit, qui accueillent un grand nombre de migrants et de réfugiés.

L'UE coopérera également avec ces pays pour prévenir la migration illégale en provenance de cette région. L'UE et ses États membres sont en outre déterminés à agir conjointement pour empêcher que des mouvements migratoires illégaux incontrôlés et à grande échelle, tels que nous en avons connu par le passé, ne se reproduisent, en se préparant à y répondre de manière coordonnée et en bon ordre. Ils restent déterminés, avec le soutien de Frontex, à protéger efficacement les frontières extérieures de l'UE et à empêcher les entrées non autorisées, ainsi qu'à aider les États membres les plus touchés.

L'UE et ses États membres mettront tout en œuvre pour veiller à ce que la situation en Afghanistan n'entraîne pas de nouvelles menaces pour la sécurité des citoyens de l'UE. Il ne faut ménager aucun effort pour faire en sorte que le régime taliban cesse tous liens et toute activité en rapport avec le terrorisme international, et que l'Afghanistan ne redevienne pas un sanctuaire pour les terroristes et les organisations criminelles.

Des représentants de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse, pays associés à l'espace Schengen, ont également assisté à la session.

AUTRES POINTS APPROUVÉS
